

Relevé des décisions du CA du 19-06-2024

Membres présents :

L. AMETEPÉ(LA) - E. BOURGERET (EB) - E. CONTAMIN (EC) - N. DESBRIENDAS (ND) - MF. GIZARD (MFG) - M. IRACANE-COSTE (MIC) - F. LEONARD (FL) - C. PARISOT (CP) - E. ZARA JOULIA (EZ)

1. Validation du précédent CR CA du 10 avril 2024

2. Défense de la marque EMDR :

ACCEPTATION du devis ABELLO et mandat pour la mission d'étude juridique

budgets prévisionnels juridique+communication

Vote pour obtenir des devis d'intervenant uniquement pour la communication externe

3. Sujets institutionnels :

3.1 Dans le but d'augmenter le nombre d'adhérents :

Mise en place de l'obligation d'adhésion à EMDR France pour s'inscrire à des Formations Continues reconnues EF et accréditées EE (donnant droit à des crédits)

3.2 Site internet

Acceptation du devis AXIOME

3.3 AG/CONGRES 2025

Possibilité d'une tenue d'AG accolée au prochain congrès EMDR France :

Conférence grand public le jeudi 6 novembre au soir
Congrès vendredi 7 et samedi 8 novembre 2025
AG le vendredi 7 novembre 2025 à 17h,
suivi du cocktail et GALA le vendredi soir

4. Modifications RI

Rejet de la proposition de création d'une commission d'appel suite aux décisions du CA concernant les dossiers déontologie

Modification RI adoptée :

suppression de la mention « La décision sera rendue publique par affichage sur le site Web pour toute décision de suspension ou de radiation, avec publication du nom du praticien concerné pendant une durée maximum d'un an à compter de la décision du Conseil d'Administration. »

5. Déontologie

Dossier Marc Vernet

Suspension temporaire de Marc Vernet jusqu'à récupération de son droit d'exercer, et passage devant la CED à ce moment pour accord du cadre déontologique.

Dossier Good standing Bouhata Sabrina

Refus de donner le Good standing à Sabrina Bouhata durant 1 an avec 2 courriers d'information à l'EFPE et à EMDR Suisse

6. Questions diverses

Officialisation par le CA d'accorder un 13^e mois de salaire aux deux salariés de l'Association.